7 règles d'or

1. Activité particulière = encadrement renforcé. Mieux vaut supprimer une activité si l'encadrement n'est pas suffisant (en nombre ou en qualification).

2. Emporter les trousses de soin et un peu d'eau pour nettoyer un éventuel bobo lors de toute sortie. Pour les sorties plus longues emporter aussi les fiches santé et les n° de téléphone utiles (médecin, centre, permanent, autres animateurs).

3. Munir chaque enfant des coordonnées du centre et d'un n° pour vous contacter s'il est perdu.

4. Dans les lieux fréquentés prévoir un signe (casquette, foulard,…) permettant de repérer facilement tous les enfants du groupe.

5. A l'extérieur : bien repérer le lieu en identifiant les dangers (tessons de bouteilles ou barbelés dans les dunes, grand route adjacente,…), et bien délimiter le terrain de jeu.

6. Dans le centre, la majorité des accidents surviennent lorsque les enfants s'ennuient dans leurs chambres (après un rangement ou en attendant les douches par exemple) : c'est une situation à éviter.

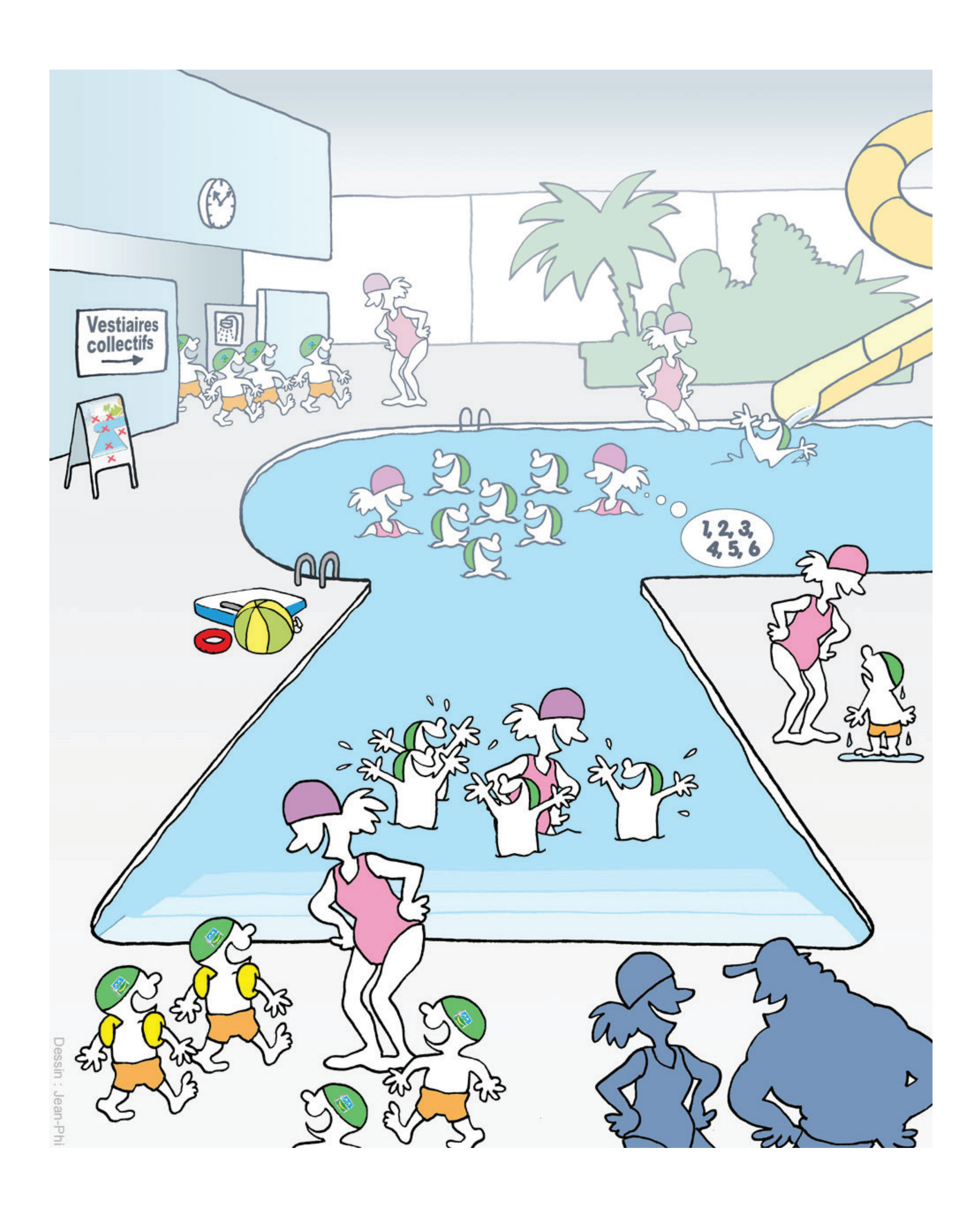
7. Prévoir un exercice d'évacuation au début du séjour(ou de la plaine). Repérer et indiquer aux enfants les issues de secours.

Pour ton info :
La norme d'encadrement de base en séjour à J&S est plus haute que le minimum exigé par l'ONE. Nous comptons (coordinateur compris) :
4 pour 20 enfants
5 à partir de 28
6 à partir de 38
7 à partir de 48

À la piscine

- Cette activité est déconseillée avec des 3-6 ans, et ne peut en aucun cas se faire avec eux dans une piscine extérieure (type complexe de loisir) ou une piscine tropicale à bassins multiples, en groupe de plus de 25 enfants, et sans renfort d'encadrement spécifique pour l'activité.
- Préparer l'activité :
    - repérer l'endroit, prévenir et réserver en évitant les moments de forte affluence.
    - présenter en réunion la disposition des lieux, la place et le rôle de chacun, les consignes qui seront données.
- Prévoir un encadrement renforcé (si le nombre d'animateurs présent en séjour ne le permet pas, fonctionner par sous-groupes avec plus d'animateurs pour le groupe piscine)
- Disposer de la liste des enfants reprenant le niveau de natation renseigné sur la fiche santé, ou des consignes particulières (enfant avec un drain dans l'oreille,…)
- Prévenir le maître nageur de la présence du groupe, mais ne pas se reposer sur sa surveillance.
- Privilégier les vestiaires collectifs.
- Demander des bouées brassards ou gilets de sauvetage pour les enfants qui ne savent pas nager, et veiller à ce qu'ils les portent.
- Tous les enfants portent des bonnets J&S permettant de les repérer.
- Gérer strictement l'entrée et la sortie des vestiaires, des douches et de la piscine de sorte qu'un enfant ne puisse sortir du groupe.
- Donner des consignes claires aux enfants : ne pas pousser, ne pas courir, ne pas se couler, garder son bonnet, rester dans le bassin indiqué…
- Compter et recompter.
- TOUS les enfants passent d'abord par la petite profondeur, où UN animateur vérifie la façon dont ils nagent et donne le feu vert pour la grande.
- Moitié des animateurs dans l'eau, moitié hors de l'eau (mais prêt à intervenir, donc en maillot)
- Chaque animateur a un poste et un rôle précis connu de tous. Le coordinateur supervise et adapte le dispositif aux besoins.
- Tremplin et toboggan : sous la surveillance constante d'un animateur
- Attention aux enfants qui ont souhaité sortir de l'eau : un animateur avec eux pour éviter qu'ils ne s'éparpillent ou qu'ils ne prennent froid.
- Prévoir des petits jeux qui peuvent être faits dans l'eau (épervier,…) ou avec les enfants assis hors de l'eau (leur faire faire le commentaire sportif de ce qui se passe dans la piscine,…

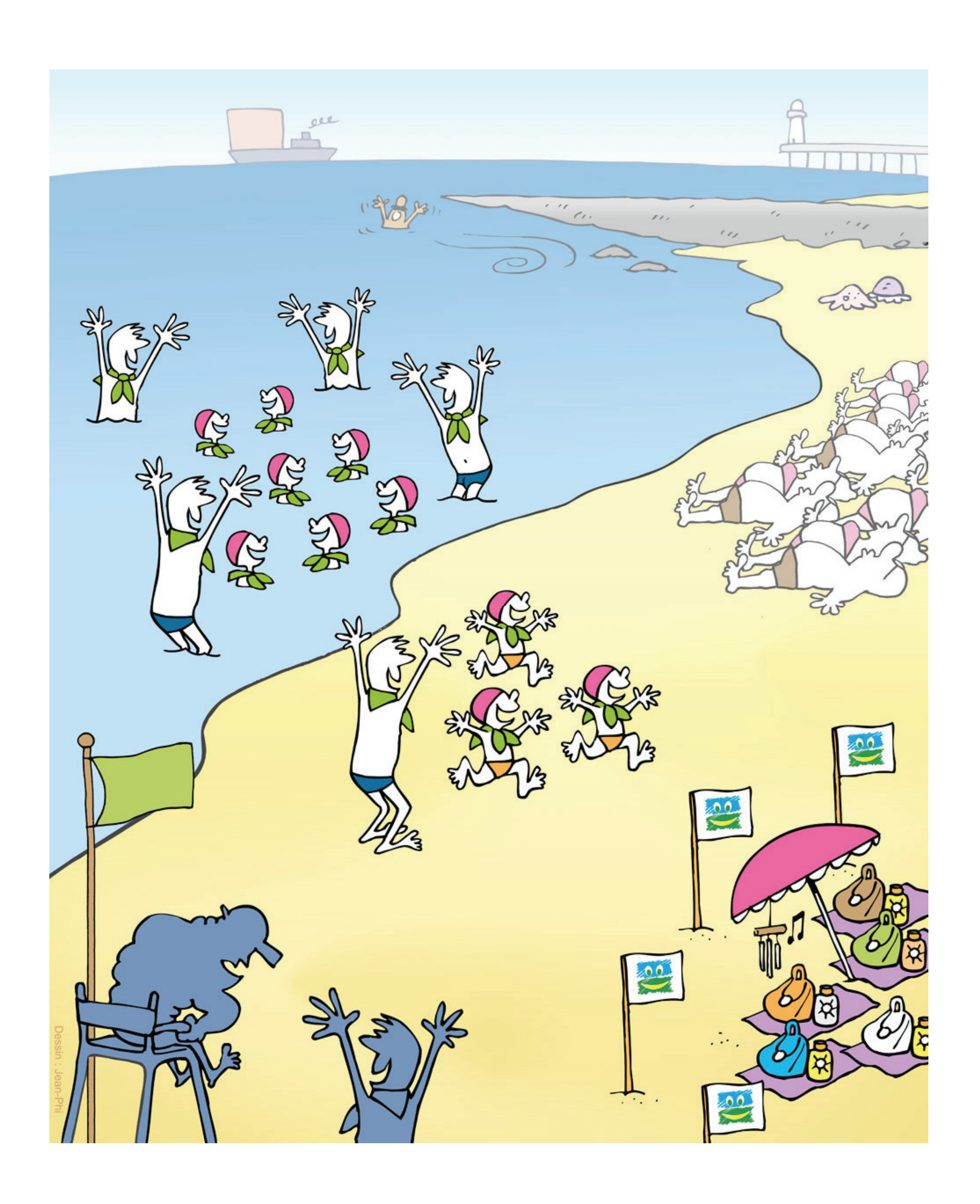
Pour ton info :
La croyance qui dit qu'on ne peut se baigner après avoir mangé ou qu'il faut attendre tel laps de temps pour la digestion, est … une simple croyance ! Il n'y a en réalité pas de risque associé à une baignade après un repas normal.


Vestiaires
collectifs
1, 2, 3,
4, 5, 6
Dessin : Jean-Phi

Baignade en mer

- Préparer l'activité : repérer l'endroit, présenter en réunion la disposition des lieux, la place et le rôle de chacun, les consignes qui seront données.
- Choisir un lieu (et un moment) de baignade autorisée et surveillée, et éviter une plage trop bondée. A la côte belge :
    - Les panneaux "zone de baignade surveillée" sont bleus sur fond blanc. La surveillance est assurée de 10h30 à 18h30
    - Vous reconnaîtrez les sauveteurs à leur uniforme rouge
    - Sont fixés au mirador mobile un petit drapeau de signalisation et (à l'arrière) un grand panneau informatif
    - Drapeau vert : baignade autorisée (jaune : baignade dangereuse / rouge : baignade interdite)
- S'écarter des brise-lames.
- Se baigner de préférence lors de la marée montante.
- Prévoir un encadrement permettant de disposer les animateurs autour du groupe.
- Prévoir foulards et casquettes pour identifier les enfants dans et hors de l'eau.
- Prévenir le sauveteur.
- Délimiter l'espace de rassemblement dans lequel les enfants hors de l'eau restent et où on laisse sacs et essuies et le rendre bien visible (utiliser si possible un repère – banane, voiture,…- installé sur plage, et le communiquer aux enfants, à défaut installer un signe visible de loin – drapeau…) car le groupe dans l'eau peut dériver et se retrouver décalé par rapport au groupe sur la plage.
- Donner des consignes claires aux enfants (limites, entrée et sortie dans l'eau, signal de fin,…)
- Utiliser de la protection solaire.
- Chaque animateur a un poste et un rôle précis connu de tous.
- Eviter un choc thermique par une entrée progressive dans l'eau.
- Les animateurs dans l'eau forment un carré duquel les enfants ne peuvent sortir sauf pour rejoindre le groupe hors de l'eau.
- Les animateurs disposés le plus loin ne dépassent pas une profondeur permettant aux enfants de garder pied.
- Attention aux différences de profondeur et aux courants.
- Un animateur veille spécifiquement aux enfants qui passent du groupe dans l'eau au groupe hors de l'eau et inversement.
- Un animateur reste dans l'espace de rassemblement hors de l'eau.
- Tenir compte de la fatigue des enfants, ne pas prolonger longuement la baignade.
- Signifier clairement une fin de baignade où les enfants ne peuvent plus aller dans l'eau.
- Veiller à ce que chacun s'essuie bien et ne prenne pas froid.
- Compter et recompter, régulièrement, et spécialement à la fin de la baignade et en quittant la plage.

Pour ton info :
La croyance qui dit qu'on ne peut se baigner après avoir mangé ou qu'il faut attendre tel laps de temps pour la digestion, est … une simple croyance ! Il n'y a en réalité pas de risque associé à une baignade après un repas normal.


Dessin : Jean-Phi

Trajet en car

- A l'embarquement et au débarquement veiller à la sécurité des enfants (et des animateurs !) par rapport aux véhicules qui circulent autour du car. Les enfants ne participent pas au chargement ou déchargement des bagages dans une soute qui est ouverte côté voirie.
- Avant tout déplacement en car, éviter l'absorption de liquides et les activités excitantes, et proposer un passage aux toilettes.
- Les personnes souvent malades sont placées à l'avant (prévoir un sac plastique).
- Ni boire, ni manger
- Les enfants restent assis, à deux par siège, et gardent leur ceinture bouclée durant tout le trajet.
- Compter les enfants au départ et après chaque arrêt.
- Très grande prudence lors d'un arrêt sur une aire d'autoroute : les enfants ne peuvent pas y circuler seuls. Prévoir un signe distinctif pour les enfants.
- Le chauffeur est responsable de la sécurité de sa conduite (temps de repos, vitesse,…), tu es responsable de la tenue du groupe dans le car (et lors des arrêts bien sûr)
- Si toutefois tu constates une transgression manifeste des règles de sécurité de la part du chauffeur (alcool, vitesse, GSM au volant,…) tu as mandat pour t'exprimer au nom de J&S qui a passé contrat avec la firme de car (ou avec Intersoc) et exiger que cesse le comportement dangereux.
- Les règles dans le car –musique, dvd, accès aux toilettes… sont du ressort du chauffeur, il faut les respecter, et signaler au retour tout problème rencontré qui n'aurait pu être résolu par le dialogue.
- Le chauffeur est tenu de respecter l'horaire prévu, et tu peux le lui demander. Il peut cependant refuser s'il est confronté à un problème lié au temps de conduite règlementaire.

Pour ton info :
Un chauffeur ne peut dépasser un temps de conduite ininterrompue de 4h30. Le maximum de temps de conduite par journée et par semaine, la longueur minimum des pauses, les temps de repos… font l'objet d'une règlementation européenne précise.

Circuler à pied en groupe

- si trottoir il y a, utilise-le impérativement.
- si trottoir il n'y a pas, utilise l'accotement
- s'il n'y a ni trottoir, ni accotement :

  en petit groupe les enfants marchent en file indienne à gauche de la chaussée, à contre sens des voitures que vous voyez donc arriver.

  un grand groupe (dix ou plus) constitue un "véhicule" qui peut se déplacer à droite de la chaussée dans le sens des voitures (ou opter pour la file indienne côté gauche)
  Ce choix tiendra compte de la meilleure visibilité

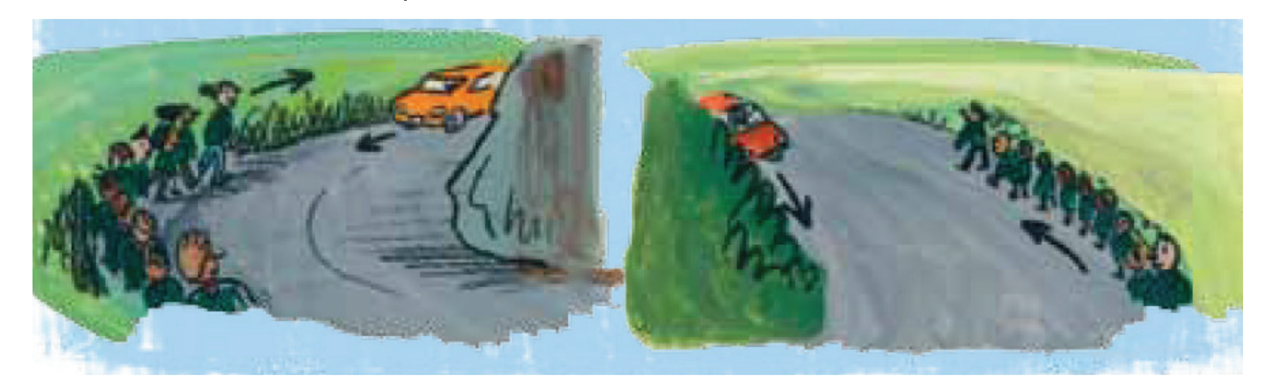


Illustration extraite de « Marcher en groupe – Mode d'emploi » édité par l'IBSR et Les Scouts.

- un animateur devant, un derrière, les autres côté rue
- le groupe doit rester compact, il faut éviter qu'il ne s'étire. Si les enfants ont des rythmes trop différents il est préférable de scinder le groupe plutôt que de le voir s'allonger.
- obligation d'utiliser les passages pour piétons lorsqu'il y en a (même s'il faut faire un détour), de respecter les panneaux et les feux.
- Si le feu passe au rouge pendant la traversée, les enfants déjà engagés peuvent poursuivre leur traversée. Ceux qui se trouvent sur le trottoir à ce moment-là ne peuvent pas traverser, même s'ils font partie du groupe. Ils doivent attendre que le feu pour piétons repasse au vert. Répartis bien les animateurs dans le groupe afin de ne pas laisser des enfants seuls de l'autre côté de la rue.
- toujours traverser en ligne droite (pas en oblique) dans un endroit avec une bonne visibilité (pas dans un tournant ou entre des voitures en stationnement).
- un animateur bloque la route (pour une voie plus importante un animateur est placé dans chaque sens de circulation), s'assure qu'il n'y a pas de danger et donne aux enfants l'autorisation de traverser, sans courir et avec toujours un animateur devant et derrière le groupe. Attention aussi aux voitures qui tournent.
- le tram à toujours la priorité (même sur un passage pour piétons)
- éviter de circuler sur la route dans l'obscurité
- utiliser des brassards ou des gilets fluos dans les circonstances de mauvaise visibilité.

À vélo

- Vérifier que les participants sachent utiliser le vélo. Tu peux tester le niveau des enfants en leur faisant réaliser des exercices simples, idéalement dans un espace fermé (cour de récréation, aire de parking, ...) ou un maximum sécurisé. Concrètement tu peux tester :
    - Monter sur le vélo et descendre de celui-ci > vérifier la hauteur du vélo : pouvoir toucher le sol avec la pointe des pieds de chaque côté en étant assis sur la selle.
    - Les manœuvres : démarrer, freiner, tourner en tendant le bras, arrêt, suivre une trajectoire, …
    - L'utilisation des vitesses (s'il y en a)
- Prévoir le matériel pour les petites réparations (et savoir l'utiliser !) :
    - Pompe adaptée aux vélos.
    - Rustines et colle ou chambre à air de rechange.
    - Clés pour réglages des freins.
- Prévoir soigneusement son itinéraire :
    - Idéalement faire un repérage préalable en vélo afin d'anticiper la dangerosité des chemins, la circulation, l'état des routes, l'existence de pistes cyclables, la visibilité, etc… Faire un topo aux autres animateurs.
    - Prévoir un parcours facile pour la première sortie avec le groupe.
    - Adapter la longueur du parcours au niveau des enfants.
- Bien s'accorder en équipe sur le rôle de chacun : l'animateur de tête, celui qui ferme, la disposition pour les traversées de chaussées,…
- Chaque enfant porte un casque et un gilet fluo adaptés à sa taille (si possible les animateurs portent une vareuse fluo d'une couleur différente)
- Prévoir les changements météo (crème solaire, kway,…)
- Les groupes de moins de 15 cyclistes doivent respecter les règles qui s'appliquent aux cyclises isolés :
    - obligation d'utiliser les pistes cyclables lorsqu'il y en a (celle de droite lorsqu'il y en a une de chaque côté de la route) et qu'elles sont praticables.
    - à défaut de piste cyclable, vous pouvez utiliser les zones de stationnement et les accotements de plain-pied situés à votre droite, à condition de céder le passage aux usagers qui s'y trouvent. En dehors des agglomérations, vous êtes même autorisés à utiliser les trottoirs et les accotements en saillie (moyennant les mêmes réserves).
    - à défaut d'autres solutions, vous devez rouler sur la chaussée, en file indienne le plus près possible du bord droit (mais faites attention aux caniveaux).

  Les groupes de 15 à 50 cyclistes peuvent choisir de suivre plutôt les règles applicables aux cyclotouristes à condition de rester groupés (en bref : l'usage des pistes cyclables n'est pas obligatoire, vous pouvez rouler à deux de front (mais pas plus) en décalage plutôt que côte à côte pour pouvoir se rabattre, sans dépasser l'équivalent de la largeur de la bande de droite et en aucun cas la moitié de la chaussée, animateur côté route)

  ➢ **MAIS** avec un groupe d'enfants nous recommandons cependant de circuler systématiquement sur les pistes cyclables quand elles existent, et de choisir l'itinéraire qui présente le plus d'aménagements sécurisés pour les vélos (pistes cyclables, RaVel,…)

- Un animateur à l'avant du groupe, un à l'arrière, les autres répartis régulièrement dans le groupe.
- Eviter que le groupe ne s'étire tout en conservant une distance de sécurité entre chaque enfant > prévoir des arrêts fréquents à des endroits appropriés peut limiter un étirement trop important du groupe.
- S'il y'a de grosses différences de niveau, scinder le groupe en deux. (si ce n'est pas possible, mettre les forts à l'arrière afin qu'ils s'adaptent au rythme des moins forts).
- Une fois les places attribuées, les enfants restent en file et ne se dépassent pas.
- Attention toute particulière sur les pistes cyclables à double sens ou un écart peut amener à se retrouver face à un deux roues circulant en sens inverse.